



© DG Trésor

# LETTRE ECONOMIQUE D'ALGERIE

N°92 – Mai 2020 (04/06/2020)

La Lettre économique d'Algérie est une publication mensuelle du Service économique régional d'Alger regroupant l'essentiel de l'actualité économique, sectorielle et juridique du mois écoulé.

Bonne lecture !

## **AU SOMMAIRE DU NUMERO DE MAI 2020** *(liens hypertextes)*

- ❖ Le Parlement algérien adopte la loi de finances complémentaire (LFC 2020)
- ❖ Les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie enregistrent un repli de 20% au premier trimestre 2020
- ❖ La population algérienne s'établit à 44 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020
- ❖ Les envois officiels de fonds de la diaspora à destination de l'Algérie ont atteint 1,8 Mds USD en 2019
- ❖ La capitalisation de la bourse d'Alger s'est élevée à 45 Mds DZD (380 M USD) en 2019
- ❖ Indice d'intégration régionale en Afrique : l'Algérie classée 43<sup>ème</sup>/54 pays
- ❖ Le gouvernement et la Banque d'Algérie mettent en place plusieurs mesures de soutien au développement de la finance islamique
- ❖ Indicateurs socio-économiques

Les précédents numéros de la Lettre économique d'Algérie sont disponibles sur le [site de la DG Trésor](#)

## ECONOMIE

### Le Parlement algérien adopte la loi de finances complémentaire (LFC 2020)

La loi de finances complémentaire au titre de l'exercice 2020 (LFC 2020) a été adoptée par l'Assemblée populaire nationale le 31 mai et par le Conseil de la Nation le 2 juin.

Le document intègre plusieurs mesures présentes dans le programme électoral du président Tebboune (élu en décembre 2019) ainsi que dans le « Plan d'action du gouvernement » (présenté en février 2020). Il tient compte du contexte économique actuel, marqué par la crise sanitaire et la baisse du cours des hydrocarbures.

#### Prévisions budgétaires, M DZD

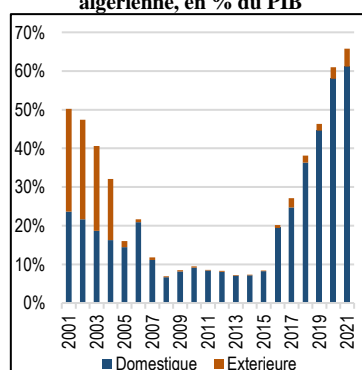
	LFC 2020	LF 2020	Δ
<b>Recettes</b>	<b>5 396</b>	<b>6 290</b>	<b>-14%</b>
Fiscalité pétrolière	1 395	2 200	-37%
Fiscalité ordinaire	4 001	4 089	-2%
<b>Dépenses</b>	<b>7 373</b>	<b>7 823</b>	<b>-6%</b>
Equipement	2 620	2 930	-11%
Fonctionnement	4 752	4 893	-3%
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-1 977</b>	<b>-1 533</b>	<b>+29%</b>
<b>Solde global</b>	<b>-2 955</b>	<b>-2 436</b>	<b>+21%</b>

Sources : LFC 2020, LF 2020

#### Parmi les principales mesures contenues dans la LFC 2020, on retiendra :

- ❖ **Salaire minimum** : Hausse du Salaire national minimum garanti (SNMG), de 18 000 à 20 000 DZD (de 140 à 156 USD) à partir du 1<sup>er</sup> juin 2020
- ❖ **Impôt sur le revenu** : Exonération d'impôt sur les revenus mensuels n'excédant pas 30 000 DZD (234 USD) à partir du 1<sup>er</sup> juin
- ❖ **Investissements étrangers** :
  - **51/49** : Suppression de la règle du « 51-49 » – imposant un actionariat national résident dans le capital social des entreprises étrangères à hauteur de 51% minimum – à l'exclusion des secteurs dits « stratégiques » : i) mines et activités extractives, ii) amont du secteur de l'énergie et exploitation des réseaux associés à l'énergie électrique et aux hydrocarbures, iii) industries relevant du ministère de la Défense nationale, iv) chemins de fer, ports et aéroports et v) industries pharmaceutiques (hors « investissements liés à la fabrication de produits essentiels innovants, à forte valeur ajoutée, exigeant une technologie complexe et protégée, destinés au marché local et à l'exportation »).
  - **Financement** : Annulation de l'obligation de recours à des financements locaux dans le cadre d'investissements étrangers
  - **Droit de préemption** : Annulation du droit de préemption de l'Etat, sur toutes les cessions d'actions ou de parts sociales réalisées par ou au profit d'étrangers
- ❖ **Secteur automobile** : Autorisation d'importer des véhicules neufs (interdit depuis 2016), instauration de nouvelles taxes douanières et fin du régime préférentiel accordé dans le cadre des activités de montage (dispositif CKD/SKD)
- ❖ **Sous-traitance industrielle** : Exonération des taxes douanières et TVA pour une durée de 2 ans renouvelables sur les composants et matières premières acquis par les sous-traitants dans les industries mécanique, électrique et électronique, et à la maintenance des équipements industriels et à la production de de pièces de rechange
- ❖ **Pensions de retraite** : Hausse des pensions de 2% et 7% à partir du 1<sup>er</sup> juin
- ❖ **Impôt sur la fortune** : Remplacement de l'impôt sur le patrimoine par un impôt progressif sur la fortune
- ❖ **Taxe sur les carburants** : Augmentation de la taxe sur les produits pétroliers ou assimilés, entraînant une hausse de 6% pour l'essence et de 16% pour le diesel à la pompe
- ❖ **Bourse d'Alger** : Maintien de la réduction d'impôt sur les bénéfices pour les sociétés souhaitant ouvrir leur capital social en bourse jusqu'en 2024
- ❖ **Professions libérales** : Annulation de l'assujettissement au régime de la déclaration contrôlée, réintégration au système forfaitaire (fiscalement plus avantageux)
- ❖ **Start-up** : Exonération de taxe sur l'activité professionnelle, d'impôt sur le revenu et d'impôt sur les bénéfices pour une durée de trois ans, exonération d'impôt forfaitaire unique pour une durée de trois ans, exonération de TVA pour les équipements acquis au titre de la réalisation de projets d'investissement, possibilité pour les sociétés de capital investissement de détenir plus de 49% du capital, création d'un fonds spécial
- ❖ **Sud du pays** : Reconduction pour une période de cinq ans des avantages fiscaux (abattement de 50% en matière d'impôt sur le revenu et sur les bénéfices) accordés aux titulaires de revenus exerçant leurs activités dans les wilayas d'Illizi, Adrar, Tamanrasset et Tindouf
- ❖ **Tourisme et hôtellerie** : Prolongation de la réduction de TVA à 9% jusqu'à fin 2021

#### Evolution de la dette publique algérienne, en % du PIB



Source : FMI

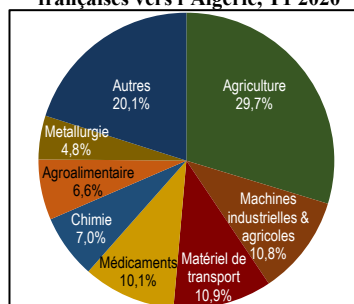
Le cadrage macroéconomique de la LFC 2020 prévoit une croissance économique de -2,6% en 2020 (+1,8% anticipé dans la LF 2020) et se base sur un prix fiscal du baril de pétrole à 30 USD (50 USD anticipé).

Le solde du Trésor atteindrait -2 955 Mds DZD (-230 Mds USD), soit -16% du PIB (-11% anticipé).

## ECONOMIE

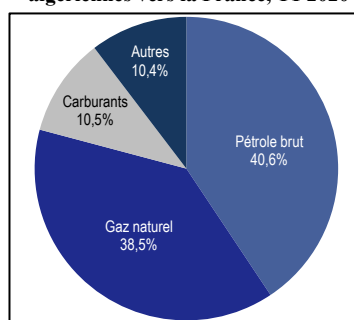
### Les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie enregistrent un repli de 20% au premier trimestre 2020

#### Répartition sectorielle des exportations françaises vers l'Algérie, T1 2020



Source : Douanes françaises

#### Répartition sectorielle des exportations algériennes vers la France, T1 2020



Source : Douanes françaises

Selon les derniers chiffres des Douanes françaises, le montant des échanges commerciaux entre la France et l'Algérie a atteint 1 885 M EUR au premier trimestre 2020, en recul de 20% par rapport au premier trimestre 2019 (2 353 M EUR).

Cette évolution s'explique par la baisse combinée des exportations françaises vers l'Algérie (-6%, à 1 141 M EUR), et surtout des exportations algériennes vers la France (-35%, à 743 M EUR).

#### Exportations françaises vers l'Algérie (1 141 M EUR, -6% sur un an)

Le recul observé est largement imputable à l'effondrement des exportations françaises de carburants (-95%, de 71 M à 4 M EUR), conséquence de l'extension des capacités de raffinage de Sonatrach en Algérie et en Italie (acquisition de la raffinerie d'Augusta en Sicile). Une forte baisse des ventes françaises de fer/acier (-57%, de 87 M à 38 M EUR) et de matériel ferroviaire (-77%, de 23 M à 5 M EUR) doit également être soulignée.

Ces baisses sont partiellement contrebalancées par la hausse des ventes françaises de blé tendre, 1<sup>er</sup> poste d'exportations françaises (+56%, de 179 M à 279 M EUR).

#### Exportations algériennes vers la France (743 M EUR, -35% sur un an)

La chute des ventes algériennes s'explique essentiellement par une baisse des exportations d'hydrocarbures, ces derniers représentant 90% du total des exportations algériennes vers la France. Dans le détail, les Douanes françaises relèvent une baisse des exportations de pétrole brut (-56%, de 686 M à 302 M EUR) et de gaz naturel (-20%, de 357 M à 286 M EUR), contrebalancées par une hausse des ventes de carburants (x3, de 25 M à 78 M EUR).

Le repli des achats français s'explique avant tout par la baisse des prix mondiaux des hydrocarbures. Néanmoins, on observe en parallèle que, en termes de volumes, la France a réduit ses achats de pétrole brut au profit de ceux de carburants.

Conséquence de ces évolutions, l'excédent bilatéral de la France a été multiplié par 5,5 sur un an et atteint 397 M EUR au T1 2020.

## ECONOMIE

### La population algérienne s'établit à 44 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020

L'Office national des statistiques (ONS) a publié ses derniers chiffres concernant la démographie algérienne au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- La population s'est établie à 43,9 millions d'habitants, contre 43,0 millions un an plus tôt (+2,1%)
- L'âge moyen est de 29,4 ans, alors que l'âge médian est de 27,7 ans
- 1 034 000 naissances (-0,4% par rapport à 2019) et 198 000 décès (+2,6%) ont été recensés
- L'indice de fécondité est stable, à 3,0 enfants par femme
- 315 000 mariages ont été prononcés (-17 000 en un an) contre 65 967 divorces (+277)
- L'espérance de vie a progressé de 0,1 an, atteignant 77,8 ans (77,2 ans pour les hommes, 78,6 ans pour les femmes)

Sous l'effet conjugué d'une hausse de la natalité (entamée dès 2003) et de l'espérance de vie, le taux de dépendance continue de croître. Il atteint 66,6% en 2019, contre 65,2% en 2018 et 55,0% en 2010.

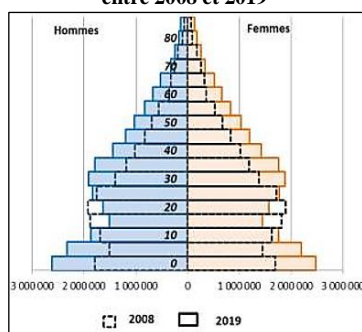
Défini comme le rapport entre, d'une part, les effectifs âgés de moins de 15 ans et de plus de 60 ans et, d'autre part, les effectifs en âge d'exercer une activité économique (15-59 ans), ce taux est généralement considéré comme un bon indicateur de la « charge » qui pèse sur la population en âge de travailler, celle-ci finançant théoriquement les besoins de la société (santé, système de retraite, éducation, etc.).

D'après les projections de l'ONS, la population résidant en Algérie devrait dépasser la barre des 50 millions dès 2028, et atteindre 58 millions en 2040.

A cet horizon, l'indice de fécondité sera de 2,4 enfants/femmes et l'espérance de vie s'établira à 82 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes.

#### Télécharger le rapport

#### Evolution de la pyramide des âges entre 2008 et 2019



Source : ONS

La superposition des pyramide des âges 2008 et 2019 fait apparaître un net rétrécissement des tranches 15-19 ans et 20-24 ans entre les deux périodes.

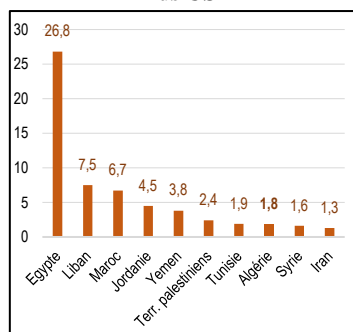
Cette distorsion s'explique notamment par l'effondrement du taux de natalité sur la période 1993-2002, reparti à la hausse à partir de 2003.

## ECONOMIE

### Les envois officiels de fonds de la diaspora à destination de l'Algérie ont atteint 1,8 Mds USD en 2019

[Télécharger le rapport](#)

Envois officiels de fonds par la diaspora en 2019, flux entrants, Mds USD



Source : Banque mondiale

Sur les 1 833 302 algériens vivant à l'étranger en 2017, 79% résidaient en France, le reste de la diaspora étant réparti sur plusieurs continents.

Les envois officiels de fonds par la diaspora (*remittances*) à destination de l'Algérie ont atteint 1,792 Mds USD en 2019 (stable par rapport à 2018) selon le dernier rapport sur les migrations et le développement de la Banque mondiale.

Ces chiffres sont proches des montants relevés depuis une quinzaine d'années ( $\approx 2$  Mds USD). Dans le sens inverse, les envois de fonds algériens vers l'étranger sont inférieurs à 100 M USD.

L'Algérie se positionne comme 8<sup>ème</sup> récipiendaire officiel de *remittances* dans la région Afrique du Nord-Moyen Orient (ANMO). Elle est notamment devancée par l'Egypte (26,8 Mds USD), le Maroc (6,7 Mds USD) et la Tunisie (1,9 Mds USD).

Rapportés à la richesse nationale, ces envois représentent 1,0% du PIB algérien. C'est inférieur aux chiffres égyptien (8,9% du PIB), marocain (5,6%) et tunisien (4,9%), des pays où l'envoi de fonds par la diaspora constitue une importante source de devises et un élément substantiel de la balance des paiements.

Au sein de la région ANMO, les envois officiels de fonds par la diaspora ont progressé de 2,6% en 2019. Ils pourraient connaître une chute d'environ 20% en 2020 selon la Banque mondiale. Plusieurs causes sont évoquées : ralentissement de l'économie mondiale en raison de la pandémie de coronavirus, chute du prix des hydrocarbures (impactant les membres des diasporas présents dans des pays pétroliers), dépréciation de l'euro face au dollar (impactant les envois de fonds en euro).

A noter que le niveau officiel des *remittances* mesuré par la Banque mondiale ne tient compte que des transferts – rémunérations des salariés et transferts personnels – enregistrés par la Banque d'Algérie, c'est-à-dire passant par le secteur bancaire.

## ECONOMIE

### La capitalisation de la bourse d'Alger s'est élevée à 45 Mds DZD (380 M USD) en 2019

[Télécharger le rapport](#)



Autorité de régulation du marché financier

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a publié son rapport annuel consacré à la Bourse d'Alger.

#### Actions

La bourse d'Alger compte cinq sociétés cotées : EGH El Aurassi (hôtellerie), Alliance Assurances (assurance), NCA Rouiba (agroalimentaire) ainsi que Sidal et Biopharm (pharmacie). Une PME est également cotée : AOM Invest spa (tourisme). La capitalisation boursière globale s'élève à 44,8 Mds DZD (380 M USD) au 31 décembre 2019, soit une hausse de 1,9% sur un an.

Entre 2018 et 2019, les échanges de titres ont progressé de 11% en volume (près de 250 000 titres) et de 21% en valeur (248 M DZD, soit 2 M USD). Le titre Biopharm a capté l'essentiel de ces échanges (87% de la valeur), stimulé par les bons résultats de l'entreprise et la mise en place d'un contrat de liquidité. Il est suivi par les titres Alliance Assurances (4%), EGH El Aurassi (4%), Sidal (3%) et NCA Rouiba (2%).

Si la COSOB se félicite des chiffres positifs pour l'année 2019, elle les qualifie de « très insuffisants », la capitalisation de la bourse d'Alger représentant moins de 0,5% du PIB algérien, ce qui « dénote du faible niveau de liquidités sur le marchés ». Afin d'améliorer l'attractivité de la bourse et drainer l'épargne des ménages, l'institution propose d'y admettre « des dizaines d'entreprises publiques et privées ».

#### Obligations

Le marché des obligations de la bourse d'Alger n'a pas connu d'introduction depuis 2009, avec un dernier emprunt obligatoire côté échu en 2016. Sur le marché obligataire institutionnel (=hors bourse), six emprunts obligataires sont en circulation pour un total de 166 Mds DZD (1,3 M USD). 29 lignes OAT (Obligations assimilables au Trésor) cotées en bourse sont en circulation. L'encours s'élève à 486 Mds DZD (4,1 Mds USD), dont 52 Mds DZD (435 M USD) ont été émis durant l'année 2019.

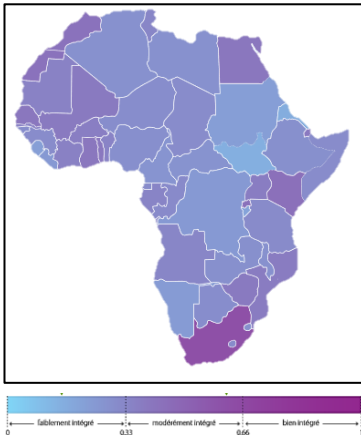
A noter que NCA Rouiba a déposé une demande officielle portant sur un projet d'offre publique de retrait de son titre de la bourse d'Alger en mars 2020. Cette OPR intervient dans le cadre de l'augmentation de capital opérée par BIH (filiale du groupe Castel), faisant suite à un accord signé fin 2019 permettant le déblocage d'un financement d'urgence de 945 M DZD (8 M USD).



## CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

[Télécharger le rapport](#)

Carte des pays africains selon leur niveau d'intégration régionale, 2019



Le score de l'Algérie est de 0,282 (43<sup>ème</sup>/54 pays), plus ce score est proche de 1 plus le pays est considéré comme intégré régionalement

## Indice d'intégration régionale en Afrique : l'Algérie classée 43<sup>ème</sup>/54 pays

L'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies et la Banque africaine de développement ont publié la deuxième édition de leur Indice d'intégration régionale en Afrique (ARI).

Cet indice évalue le niveau d'intégration régionale des 54 pays africains sur la base de cinq critères : commerce, structure productive, indicateurs macroéconomiques, infrastructures et libre-circulation des personnes. Le rapport argue que l'intégration régionale, parce qu'elle élargit les marchés, améliore la coopération et promeut la stabilité, permet de stimuler le développement économique. Le projet de Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) – dont l'accord a été officiellement ratifié par l'Algérie en décembre 2019 – s'inscrit dans cette logique.

### L'Algérie se classe 43<sup>ème</sup>/54 pays en Afrique :

- ❖ **Intégration commerciale (50<sup>ème</sup>)** : En dépit de son appartenance à la Grande zone arabe de libre-échange (aux côtés de la Mauritanie, du Maroc, de la Tunisie, de la Libye, de l'Égypte et du Soudan notamment) et de l'existence d'un accord préférentiel algéro-tunisien, le mauvais classement de l'Algérie s'explique par le haut niveau de ses tarifs douaniers et le faible volume de ses échanges avec les autres pays africains (4% du total de ses échanges) ;
- ❖ **Intégration productive (23<sup>ème</sup>)** : Le rapport souligne les complémentarités existant entre la structure productive de l'Algérie (hydrocarbures en particulier) et celle de ses voisins, mais cela est contrebalancé par le faible niveau des échanges de biens intermédiaires entre pays d'Afrique du Nord ;
- ❖ **Intégration macroéconomique (13<sup>ème</sup>)** : Le bon score de l'Algérie s'explique par un niveau d'inflation semblable à celui de ses voisins, et dans une moindre mesure au nombre de traités d'investissement bilatéraux signés (Union du Maghreb arabe, Égypte, Mali, Niger, Nigeria, Éthiopie, Soudan, Libye et Tunisie). La non-convertibilité du dinar algérien est toutefois considéré comme un frein à l'intégration macroéconomique ;
- ❖ **Intégration des infrastructures (9<sup>ème</sup>)** : Les pays d'Afrique du Nord sont parmi les mieux classés de cet indicateur en raison de i) la qualité de leur réseau électrique, de transport et d'eau et ii) les connectivités existant entre les États : route transsaharienne, projets de gazoduc Alger-Lagos et de dorsale en fibre optique Alger-Abuja, liaisons aériennes, autoroute Est-Ouest reliant Maroc, Algérie et Tunisie, etc. ;
- ❖ **Libre-circulation des personnes (50<sup>ème</sup>)** : Le mauvais classement de l'Algérie s'explique la non-ratification du protocole de Kigali sur la circulation des personnes et par l'exigence pour la plupart des ressortissants africains d'un visa pour entrer sur le territoire algérien.

## ECONOMIE

## Le gouvernement et la Banque d'Algérie mettent en place plusieurs mesures de soutien au développement de la finance islamique

Engagement du président Tebboune lors de la campagne électorale de 2019, le développement de la finance islamique a connu une accélération ces derniers mois.

- ❖ Un règlement de la Banque d'Algérie du 15 mars est venu définir les opérations relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice : il s'agit de toutes les opérations de banque ne donnant pas lieu à la perception ou au versement d'intérêts.
- ❖ Le Haut conseil islamique a approuvé le 6 avril la création d'une « Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique » délivrant une certification de conformité aux banques et établissements financiers. Pour être agréés, ces derniers devront notamment disposer d'un comité de contrôle charaïque et d'un guichet de finance islamique indépendant du reste des comptes de la clientèle.

Le développement de la finance islamique s'inscrit dans une volonté des autorités de bancariser les fonds hors du circuit bancaire formel. Début mai, le président Tebboune avait déclaré privilégier un « emprunt interne » pour financer les déséquilibres budgétaires algériens, et évalué les fonds de l'informel « entre 6 000 et 10 000 milliards de dinars » (47 à 78 Mds USD).

L'Algérie ne compte actuellement que deux banques proposant des produits de finance islamique (Baraka Bank et Salam Bank). Elles détiendraient 3% de part de marché.



## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

### TABLEAU DE BORD – INDICATEURS CLES

Population (1 <sup>er</sup> janvier 2020, ONS)	44 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2018, FMI)	4 081 USD
PIB/habitant en USD PPA (2018, FMI)	13 624 USD
Indice de développement humain (2018, PNUD)	0,759 (82 <sup>ème</sup> /189)
<i>Doing Business</i> (classement 2020, Banque mondiale)	157 <sup>ème</sup> /190
Taux de chômage (mai 2019, ONS)	11,4%
Taux d'inflation (rythme annuel, avril 2020, ONS)	1,8%
Taux de change moyen EUR/DZD (mai 2020)	139,9
Prix du baril de pétrole brut (Panier de référence de l'OPEP – avril 2020, OPEP)	17,66 USD
Réserves de change (31 décembre 2019, Banque d'Algérie)	62 Mds USD

### INDICATEURS MACROECONOMIQUES ANNUELS

		2016	2017	2018	2019	2020 (pr.)
<b>PIB, croissance et inflation</b>	PIB (Mds USD, prix courants)	160	167	174	169	146
	Taux de croissance du PIB (% , prix constants)	3,2	1,3	1,4	0,7	-5,2
	Taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (% , prix constants)	2,2	2,1	3,3	2,5	-2,3
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)	6,4	5,6	4,3	2,0	3,5
	Taux d'investissement (% du PIB)*	54,0	50,9	49,4	43,5	42,0
	Taux d'épargne (% du PIB)*	37,4	37,7	39,8	31,0	30,1
<b>Comptes publics</b>	Solde budgétaire (% du PIB)	-13,0	-8,6	-6,9	-9,3	-20,0
	Solde budgétaire hors hydrocarbures (% du PIB hors hydrocarbures)	-28,0	-25,3	-27,3	-27,7	-28,3
	Dette publique (% du PIB)	20,4	27,1	38,1	46,3	61,0
	Dette extérieure brute (% du PIB)	2,4	2,4	1,8	1,7	3,0
	Fonds de régulation des recettes (Mds DZD)	2 074	784	0	0	0
<b>Comptes externes</b>	Importations de biens et services (Mds USD)	60,2	60,1	60,1	53,0	46,0
	Exportations de biens et services (Mds USD)	32,5	37,7	44,4	38,2	18,5
	Balance commerciale (biens et services, Mds USD)	-27,7	-22,4	-15,7	-14,8	-27,5
	Balance courante (Mds USD)	-20,4	-22,1	-16,7	-16,2	-26,7
	Flux nets d'IDE (Mds USD)	1,6	1,2	1,5	1,6	1,7
	Balance des paiements (Mds USD)	-26,3	-16,9	-17,5	-17,1	-25,4
	Réserves de change (Mds USD)	113	96	79	62	36
<b>Monnaie</b>	Avoirs extérieurs nets (Mds DZD)	12 443	11 058	9 438	7 413	5 691
	Avoirs intérieurs nets (Mds DZD)	1 374	3 900	7 226	10 078	12 512
	Crédits à l'économie (% du PIB)	46%	47%	47%	48%	48%
	Ratio de liquidité (monnaie et quasi-monnaie M2/PIB)	79%	79%	78%	77%	75%

Sources : FMI (WEO/REO avril 2020), CNUCED, Banque d'Algérie  
\*Données FMI WEO octobre 2019

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional d'Algérie (adresser les demandes à [alger@dgtrésor.gouv.fr](mailto:alger@dgtrésor.gouv.fr)).

#### Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**Auteur :** Service économique régional d'Algérie

**Adresse :** 25 chemin Abdelkader Gadouche – 16035 Hydra – Alger

**Rédigé par :** Alix Vigato

**Revu par :** Denis Le Fers